

Trois ouvriers tireurs de sable, aperçurent le 29 mai, dans les hautes herbes qui entouraient l'île de Corbière, le cadavre d'un homme nu ligoté avec un tuyau de plomb, de type conduite de gaz.

Ce tuyau entourait quatre fois le cou de la victime, descendait sous le pli du genou gauche, remontait autour du cou et redescendait encore sous la jambe droite, afin de ramener les genoux sur la poitrine. Il était bâillonné avec une serviette marquée M.G. qui était fixée avec deux épingles anglaises.

L'affaire fut rondement menée, car le 10 juin, la presse annonçait que le cadavre s'appelait M. Aubert, pharmacien parisien, assassiné par un mari jaloux. Les coupables : M. Fenayrou, le mari cocu, outragé dirons nous, et son frère.

Mme Fenayrou fit des aveux complets : son mari l'ayant menacé de mort si celle-ci ne les aidait pas, elle avait donné rendez-vous à son amant dans une maison du Chatou. Quand le pharmacien ouvrit la porte, ils lui sautèrent dessus, l'un le frappant sur la tête avec un marteau et l'autre lui lacérant les flancs avec la lame d'une canne-épée.

Quand ils eurent achevé le pharmacien, ils le ligotèrent avec un tuyau de plomb, gagnèrent le pont de Chatou et le précipitèrent dans le fleuve.

C'est Mme Fenayrou qui acheta le marteau dans une quincaillerie de Saint-Germain, et en avait même discuté le prix. L'emploi de ce marteau évita à l'amant des supplices atroces. Le mari avait hésité, ou construire une paire de jumelles de théâtre renfermant un ressort qui aurait fait jaillir un système de pointes d'acier qui aurait crevé les yeux du spectateur, ou plus simplement, le piéger avec un piège à sanglier et lui faire subir des tortures diverses.

Ses projets semblant trop compliqués, ils avaient décidé qu'ils l'assommeraient, et ce, le 11 mai. Mais comme le fils des Fenayrou devait faire sa première communion à cette date, le crime fut reporté d'une huitaine.